

Sommaire

✓ Le mot du Maire

✓ Travaux sur la commune

✓ Vie communale

✓ Les aides d'API
Agglo Pays d'Issoire

✓ Patrimoine & animations
communales

✓ Les associations

✓ Etat civil et urbanisme

L'écho des villages, journal d'informations
d'Aulhat Flat
Directeur de publication
Gérard Thévier
Rédaction
Commission Communication
Photos
Commission Communication, Sictom,
Google map, Freepik, API
Conception et impression Commission
Communication
Tirage : 400 exemplaires
Dépôt légal
Juillet – Août 2021

Mairie d'Aulhat-Flat

2, Place de l'Amour
Flat
63500 Aulhat-Flat
Tél : 04 73 71 53 57
mairie.aulhatflat@gmail.com

Mairie annexe d'Aulhat

2, route de Manglieu
Aulhat
63500 Aulhat-Flat
Tél : 04 73 71 52 95

Le mot du Maire

C'est encore difficile ...

En juillet dernier, le titre du mot du maire était « la vie normale reprend ? ».

Malheureusement, depuis plusieurs mois et encore en ce début d'année 2022, la situation pandémique du pays reste préoccupante. Les conséquences sont évidentes pour chacun d'entre nous à titre personnel ou professionnel.

Sur le plan communal, les écoles et la restauration scolaire ont fonctionné (avec un renforcement des règles sanitaires), cependant une classe de Flat a été fermée pendant une semaine, et nous avons fait le choix d'annuler la cérémonie des vœux de début d'année.

Malgré ces difficultés, nous avons poursuivi la mission que vous nous avez confiée de gestion quotidienne des affaires communales et de préparation de l'avenir de notre territoire et du bien-être de ses habitants.

Les études techniques et financières concernant le projet de rénovation du centre du village d'Aulhat ont été menées à bien ; nous avons aussi débuté la réflexion concernant le patrimoine communal.

Vous trouverez dans votre journal toutes les informations sur les activités et les projets municipaux.

2022 est une année importante sur le plan électoral avec l'élection présidentielle (10 et 24 avril) et les élections législatives (12 et 19 juin) ; merci de bien vouloir retenir ces dates qui vous permettront de faire vivre la démocratie de notre pays en se rappelant que voter est un droit, mais aussi un devoir.

En ce début d'année, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2022.

Gérard
THEVIER

Ouverture des mairies au public :

Lundi : 8h30-11h30 et 15h30-17h30 à Flat
Mardi : 10h-11h30 et 14h00-18h15 à Flat
Mercredi : 15h30-18h30 à Aulhat
Jeudi : 8h30-11h30 à Flat
Vendredi : 15h30-18h30 à Aulhat

N° 13
Janvier 2022

Retrouvez toutes les informations et les comptes rendus
des Conseils municipaux sur le site internet : aulhat-flat.fr

Ecole de flat



La classe de Madame Igonin a été équipée de nouveaux rideaux occultants pour protéger les élèves du soleil.

Des devis ont été demandés à deux entreprises pour, d'une part, mettre en place dans la cour un nouveau portillon pour remplacer la barrière actuelle dégradée ainsi qu'une étagère à ballons derrière le préau ; d'autre part, équiper les portes des toilettes de joints anti pince-doigts.

Mise en place des composteurs

Dans le numéro 12 de l'Echo des villages nous avons abordé, en collaboration avec le SICTOM, le problème des déchets ménagers. En octobre nous avons mené une enquête sur l'intérêt d'installer des composteurs au niveau des deux bourgs d'Aulhat et de Flat. Cent quarante quatre questionnaires ont été distribués : vingt huit réponses ont été enregistrées dont seize positives. Résultat jugé très satisfaisant par le SICTOM qui a installé deux composteurs, l'un à Aulhat, route de Brenat, l'autre à côté de l'arrêt de bus à Flat.



Les cent quarante quatre foyers ayant reçu le questionnaire en octobre ont été invités à participer à une séance de formation à l'utilisation du composteur dispensée par le SICTOM le 18 janvier 2022 à Aulhat.

sur la commune

Projet d'aménagement du centre du village d'Aulhat :

A l'origine, ce projet consistait à rénover la place de la fontaine et ses abords immédiats ; en accord avec les services techniques d'API et du Département, nous avons décidé de l'étendre à l'ensemble du « centre est » du bourg d'Aulhat.

Il comprend maintenant la place de la fontaine, l'espace autour de l'église et les abords de la mairie. Les nombreuses réunions qui ont eu lieu depuis le mois de mai ont permis de réaliser les études techniques et financières préparatoires aux demandes de subventions.



Nous avons aussi présenté le projet aux habitants du bourg.

Des réunions de travail ont eu lieu avec les conseillers départementaux et le sous-préfet d'Issoire pour leur soumettre notre projet et les convaincre de faciliter l'obtention des financements.

Ce projet est géré par notre commune en collaboration étroite avec le Département (réfection de la chaussée de la RD 9) , avec l'Agglomération du Pays d'Issoire (rénovation du réseau des eaux pluviales) et l'aide d'un bureau d'études.



Si nous obtenons les décisions de réfection de la chaussée de la RD 9 de la part du Département et les subventions (Etat, Région et Département) d'ici l'été, nous pourrions envisager un début des travaux à l'automne prochain.

Les radars pédagogiques



Après la mise en place d'un premier radar pédagogique aux abords de l'école maternelle d'Aulhat dont l'effet sur la vitesse de circulation s'est avéré positif, il a été décidé d'installer un second radar pédagogique fixe à l'entrée ouest de Flat.



Un troisième radar pédagogique, mobile celui-là, actuellement mis en service sur le chemin de la Pellière, a vocation à être déplacé sur le territoire de la commune.

Nouvelle directrice à l'école d'Aulhat

Il y a du nouveau à l'école maternelle d'Aulhat : à la suite du départ à la retraite d'Annie Bernigot, c'est Catherine Garnier qui la remplace désormais. Voici une rapide interview pour découvrir la nouvelle directrice de l'école de la commune.

Bonjour Catherine, pouvez-vous vous présenter ?

“ Je suis originaire de la région Auvergne, et Issoirienne. Après une formation à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Clermont-Ferrand, j'ai travaillé pendant une année à la maternelle de Barrière à Issoire ; ce furent mes débuts et pour l'anecdote, j'y ai connu Eliane Fargette, élue de votre commune. Puis pendant une quinzaine d'années, j'ai pratiqué mon métier en tant que ZIL (titulaire remplaçante Zone d'Intervention Localisée secteur d'Issoire).”

Qu'est ce qui vous a poussé à choisir la commune d'Aulhat-Flat lors de vos vœux d'affectation ?

“ Au fil des remplacements, j'ai découvert l'école d'Aulhat dont j'ai toujours gardé un excellent souvenir, particulièrement en ayant fait la connaissance de Marie-Claude. J'ai également travaillé sur le RPI à Brenat lors du congé maternité de Madame Vankenhove. Après fermeture l'année dernière de ma classe à Issoire, j'ai été nommée à l'école d'Aulhat et heureuse de retrouver des collègues de l'équipe pédagogique ”.

Comment s'est passée votre rentrée ?

“ L'école d'Aulhat est très agréable avec de beaux espaces extérieurs. Les familles des élèves sont sympathiques et œuvrent au sein d'une amicale laïque dynamique pour aider aux projets des écoles du RPI. Je suis ravie de travailler en collaboration avec Marie-Claude qui a vu grandir la plupart des enfants du RPI et je remercie toutes les personnes de la Mairie que j'ai rencontrées pour leur chaleureux accueil. “

Assemblée générale de l'amicale des anciens combattants



Les anciens combattants d'Aulhat-Flat se sont réunis autour de leur président, Jean-Louis Mahuteau, le 11 novembre 2021 pour leur assemblée générale.

Le premier sujet abordé a été l'état de santé de chacun et il s'est avéré aussi bon que possible. Stéphane Chauvet ayant quitté Aulhat-Flat pour Ussel, l'amicale a perdu son trésorier et son porte-drapeau. Nous le remercions pour son implication au sein de l'association.

Joël Le Quilleuc a été accueilli dans l'amicale comme membre sympathisant et désigné comme nouveau porte-drapeau. Pierre Courdier, le nouveau trésorier de l'amicale, a collecté les cotisations, ainsi que les oboles de généreux donateurs, que nous remercions vivement.

Cérémonie du 11 novembre



Les cérémonies de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 ont rassemblé autour des monuments aux morts les autorités communales, les anciens combattants, les pompiers et des habitants de la commune. Selon le souhait des autorités de l'Etat, le maire a lu le message de la secrétaire d'Etat à la Défense ainsi que la liste des sept soldats morts pour la France au cours des douze derniers mois :

- Colonel Sébastien Botta, commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, mort pour la France en Egypte, le 12 novembre 2020
- Maréchal des logis Tanerii Mauri, 1^{er} régiment de chasseurs, mort pour la France au Mali, le 28 décembre 2020
- Brigadier Dorian Issakhanian, 1^{er} régiment de chasseurs, mort pour la France au Mali, le 28 décembre 2020
- Brigadier Quentin Pauchet, 1^{er} régiment de chasseurs, mort pour la France au Mali, le 28 décembre 2020
- Sergent-chef Yvonne Huynh, 2^e régiment de hussards, morte pour la France au Mali, le 2 janvier 2021
- Brigadier-chef Loïc Risser, 2^e régiment de hussards, mort pour la France au Mali, le 2 janvier 2021
- Sergent Maxime Blasco, 7^e bataillon de chasseurs alpins, mort pour la France au Mali, le 24 septembre 2021.

Les habitants de notre commune peuvent bénéficier des services d'accompagnement d'API

Plus de 150 professionnels qualifiés interviennent pour permettre aux seniors de continuer à vivre dignement à leur domicile et pour favoriser le maintien ou le retour à domicile, en préservant ou en améliorant l'autonomie de la personne.



Le service **Accompagnement des seniors d'API** est un service médico-social reconnu :

- par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.
- par l'Agence Régionale de Santé pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Trois services sont disponibles pour la commune d'Aulhat-Flat

Le SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Ce service s'adresse aux seniors âgés de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap et aux personnes fragilisées (sortie d'hôpital par exemple).

Les prestations

- Aide à l'entretien du logement et de l'environnement (ménage, vaisselle, lessive, repassage, ...),
- Accompagnement pour les déplacements (courses, promenades, rendez-vous),
- Accompagnement dans les gestes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette, à l'habillage, au lever et au coucher, à la prise des repas...),
- Soutien aux aidants familiaux.

Les tarifs

Une évaluation des aides financières possibles est systématiquement faite par les services d'API (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, caisses de retraite, mutuelles...). Un devis gratuit est effectué sur simple demande.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans disposant d'une prescription médicale délivrée par le médecin.

Les prestations du SSIAD réalisées par une équipe de soignants

- Soins infirmiers,
- Soins d'hygiène et de confort,
- Soins éducatifs et relationnels.

Les tarifs

Les soins dispensés par le SSIAD sont intégralement financés par l'assurance maladie sur la base d'une dotation annuelle de soins. La dotation ne comprend pas l'équipement et le matériel nécessaire aux soins.



Le portage de repas

Ce service s'adresse aux seniors âgés de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap et aux personnes fragilisées (sortie d'hôpital par exemple).

- Les repas peuvent être commandés pour tous les jours de la semaine ou pour quelques jours seulement. Les menus sont choisis à l'avance et la commande est passée pour chaque semaine.
- Les menus peuvent être adaptés à un régime particulier si besoin : diabétique, sans sel, peu de sauce,....
- Les menus sont élaborés par une diététicienne, privilégiant la diversité et le goût.
- Les repas sont livrés dans des barquettes micro-ondables.

Les tarifs

Un devis gratuit est effectué sur simple demande.

Les avantages qui vous simplifient la vie (service intervenant en mode prestataire)

- Pas de démarche administrative : le service gère pour vous les dossiers de demande d'aide financière auprès des organismes concernés.
- Pas de responsabilité employeur : votre intervenant à domicile est employé par Agglo Pays d'Issoire.
- Pas d'interruption de présence : la continuité du service et les remplacements sont assurés pendant les congés et les absences

Renseignements et informations

20 rue de la Liberté
63 500 ISSOIRE
Tél. 04 15 62 20 01

Horaires d'accueil et des permanences téléphoniques

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Etude sur le devenir du patrimoine communal

Notre commune possède un important patrimoine (mairies, écoles, espaces associatifs, églises...) ; nous souhaitons faire une évaluation de cet ensemble en terme de diagnostic (qualité, et situation thermique) et en terme d'évolutions possibles.

Nous avons confié cette étude - qui est financée pour moitié par le Département - à un cabinet spécialisé.

Des réunions de concertation ont eu lieu avec les enseignantes, le personnel communal, les représentants des parents d'élèves et des associations. Nous vous ferons part des premiers résultats de cette analyse dans les prochains mois.

Le repas des aînés

C'est dans le respect des normes sanitaires, avec beaucoup de plaisir et de joie, que s'est déroulé, au mois d'octobre, le repas des aînés.

Un traiteur a d'abord servi des plats très appréciés par toutes et tous, puis une animation musicale a permis à chacun de chanter et danser sur un répertoire connu de tous.

L'ambiance conviviale et le bonheur de se retrouver ont permis aux 70 convives de passer une très belle journée.



animations communales

Spectacle de Noël pour les enfants de la commune

Les enfants de la commune se sont retrouvés dans la salle des fêtes de Sauxillanges le 19 décembre pour assister à un spectacle de l'artiste Marine Magrini. Puis le Père Noël est arrivé, chargé de cadeaux.

Un goûter emballé individuellement a été distribué afin de respecter les consignes sanitaires liées à la pandémie.

Nous saluons particulièrement les parents et les enfants qui ont parfaitement respecté les consignes de présentation du pass sanitaire et de port du masque, ainsi que de distanciation.

Tout cela a permis le bon déroulement de cet événement très apprécié des petits comme des grands. Un grand merci à tous.



Noël à la restauration scolaire

En ce jour de frimas et de brume, le Père Noël de la société restauratrice API a prévu dans sa hotte un délicieux repas savouré par une cinquantaine d'enfants gourmands.



Devant leurs yeux émerveillés, le personnel de la cantine a, par exemple, servi une savoureuse bûche entourée de sa crème anglaise.

Ont suivi clémentines et papillotes pour garnir les fonds de poche en cette veille de vacances de Noël !

Un grand merci à Françoise, Marie-Claude, Syrielle et Aline pour avoir décoré la salle du "festin".

Le comité d'animation

L'année 2021, toujours rythmée par la crise sanitaire, n'a pu voir se dérouler les manifestations qu'organise habituellement le comité d'animation.

Seul le marché de producteurs du mois de juillet a eu lieu. Une quinzaine d'exposants sont venus installer leurs étals bien achalandés. Une animation de jeu en bois très appréciée des petits comme des grands a donné une ambiance "marché de Provence" sur la petite place des Druides.

L'assemblée générale s'est tenue et nous comptons de nouveaux membres que nous remercions.

Pour cette année 2022, nous espérons pouvoir organiser le vide grenier prévu au mois de mai et le marché de producteurs au mois de juillet, mais sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Afin de pérenniser notre association nous sommes toujours preneurs des bonnes volontés susceptibles de nous rejoindre. Si vous êtes intéressé vous pouvez le faire savoir via les secrétaires de mairie qui transmettront.

Le club de l'amitié

Le 5 septembre 2021, nous étions dix-neuf, à 7h45, à prendre la route direction l'île d'Oléron. Après plusieurs arrêts, et un bon repas au bord d'un lac à Libourne, arrivée à destination à Saint-Trojan vers 17h00. Installation dans nos chambres et un pot d'accueil nous a été offert.



Après une bonne nuit de sommeil, découverte de la pointe sud de l'île à bord d'un petit train avec commentaires et explications pertinentes sur l'érosion et la disparition de la dune. L'après midi, découverte du Château d'Oléron, ses cabanes d'artistes, et visite guidée de la citadelle. Retour au village de vacances, et petit plouf dans la piscine pour quelques uns, avant l'apéritif offert par le club. La soirée a été animée par un chanteur.

Les associations

Le mardi, après le petit déjeuner, départ en car pour la visite très intéressante d'un chai à St Pierre, et dégustation de pineau. Et bien sûr, nous sommes repartis avec nos cartons de vin, pineau et cognac. Après midi, visite de La Cotinière et son port très coloré. Puis, en route pour la pointe à l'extrême nord de l'île, jusqu'au phare de Chassiron. Les dames avaient prévu un petit gilet, mais n'en ont vraiment pas eu besoin, tant il y faisait beau et chaud. Le chauffeur et moi, rejoints un peu plus tard par Gérard Thevier, avons attaqué courageusement les 224 marches pour arriver en haut du phare et y découvrir une vue extraordinaire. Retour au village où des verres de pineau nous attendaient, offerts par Gérard et Régine Thevier. Un film sur l'Île d'Oléron a terminé la soirée.



Mercredi matin, départ pour Rochefort sur Mer : découverte de la cité de Colbert. En allant visiter la Corderie Royale, nous avons pu voir, mais derrière les grilles l'Hermione, la frégate de Lafayette. Nous n'avons pas pu, hélas, la visiter. Après la visite très intéressante de la Corderie et le repas pris dans un restaurant, retour sur l'île pour une visite de Fort Royer. Une belle présentation de l'activité ostréicole nous a été faite. L'élevage des huîtres n'a plus de secret pour nous et nous avons pu en déguster quelques unes. Avant notre dernier dîner au village, nous avons fêté nos Alain, tous en rond sous les pins, avec un petit pineau dégusté dans nos verres à dents empruntés dans nos chambres. La soirée fut très animée, et les participants se sont vraiment éclatés ; ils en riaient encore le lendemain matin.

Toutes les bonnes choses ayant une fin, le jeudi matin départ, direction Aulhat-Flat, où nous sommes arrivés vers 18h30, en espérant pouvoir repartir bientôt.

Etat civil et urbanisme

Etat civil :

Nous enregistrons au cours de l'année 2021 deux décès et trois transcriptions de décès, six mariages et six naissances.

Urbanisme :

8 Permis de construire :

- 4 maisons individuelles
- 2 réhabilitations de maisons
- 1 extension de maison individuelle
- 1 transformation de grange en maison individuelle

37 Déclarations préalables :

- 10 réfections de toitures
- 8 panneaux solaires
- 7 aménagements divers
- 3 ravalements de façades
- 3 Pergolas ou vérandas
- 3 abris de jardin
- 2 piscines
- 1 clôture

37 Certificats d'urbanismes

Taxe d'habitation

Fin 2020, les foyers dont le revenu fiscal de référence n'excédait pas certains plafonds étaient exonérés du paiement de la taxe d'habitation ; soit 80% du total des ménages.

A partir de 2021, tous les autres contribuables ont été concernés, quel que soit leur niveau de revenu. Le montant de leur taxe d'habitation a diminué de 30 % en 2021 ; elle diminuera de 65 % en 2022 avant d'être totalement supprimée en 2023.

Pour rappel, l'exonération de la taxe d'habitation ne s'applique qu'à la résidence principale. Les résidences secondaires ne sont pas concernées.

Elections présidentielles et législatives

Les inscriptions sur les listes électorales de la commune devront être effectuées cinq semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle

soit le 4 mars 2022.